

---

# NORME INTERNATIONALE 2498

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Méthyl-éthyl-cétone à usage industriel – Examen de l'odeur résiduelle

*Methyl ethyl ketone for industrial use – Examination for residual odour*

Première édition – 1974-04-01  
**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 2498:1974](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4e9b48e7-a925-4281-b391-605a24f9bc99/iso-2498-1974)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4e9b48e7-a925-4281-b391-605a24f9bc99/iso-2498-1974>



---

CDU 661.727 : 543.926

Réf. N° : ISO 2498-1974 (F)

Descripteurs : cétone, méthyl-éthyl-cétone, essai, détection d'odeur.

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2498 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et soumise aux Comités Membres en septembre 1971.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	ISO 2498:1974
Allemagne	Inde	Roumanie
Autriche	Irlande	Suisse
Belgique	Israël	Thaïlande
Egypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Espagne	Pays-Bas	U.S.A.
France	Pologne	

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Royaume-Uni

# Méthyl-éthyl-cétone à usage industriel – Examen de l'odeur résiduelle

## 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode d'examen de l'odeur résiduelle dans la méthyl-éthyl-cétone (butanone) ( $\text{CH}_3\text{CH}_2\text{COCH}_3$ ) à usage industriel.

## 2 PRINCIPE

Comparaison de l'odeur de l'échantillon à celle d'un étalon de référence agréé.

## 3 RÉACTIFS

**3.1 Méthyl-éthyl-cétone**, étalon de référence agréé par le vendeur et l'acheteur.

## 4 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire.

## 5 MODE OPÉRATOIRE

Introduire, dans deux béciers contenant respectivement l'échantillon pour essai et l'étalon de référence (3.1), des bandes de papier filtre, à filtration rapide, de 25 mm X 75 mm, exempt de toute odeur étrangère, de telle manière qu'elles soient en contact avec le liquide sur une hauteur de 50 mm. Faire sécher les papiers à l'air, à température ambiante et en apprécier l'odeur à intervalles réguliers de quelques minutes.

## 6 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Si la nature et l'intensité de l'odeur du papier imprégné par l'échantillon sont désagréables lorsque ce papier est comparé avec celui imprégné par l'étalon de référence (3.1), indiquer que l'échantillon est «non satisfaisant».

Si elles sont égales ou plus agréables que celles de l'étalon de référence (3.1), indiquer que l'échantillon est «satisfaisant».

Si il n'y a aucune odeur sur le papier après évaporation de la méthyl-éthyl-cétone, indiquer que l'échantillon est «sans odeur résiduelle».

## 7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- référence de la méthode employée;
- résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- compte-rendu de tous détails particuliers éventuellement relevés au cours de l'essai;
- compte-rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale, ou toutes opérations facultatives.

ANNEXE

Ce document fait partie de la série suivante des méthodes d'essais de la méthyl-éthyl-cétone (butanone) à usage industriel :

ISO 2497 – *Liste des méthodes d'essais.*

ISO 2498 – *Examen de l'odeur résiduelle.*

ISO 2501 – *Dosage des impuretés alcooliques – Méthode volumétrique.*

ISO 2887 – *Détermination de l'acidité à la phénolphthaléine – Méthode volumétrique.*

---

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 2498:1974](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4e9b48e7-a925-4281-b391-605a24f9bc99/iso-2498-1974)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4e9b48e7-a925-4281-b391-605a24f9bc99/iso-2498-1974>